

N°133
M A I
2019

Bulletin municipal de la commune de Senlis

Senlis
de
la
ville
de
Senlis



LE BUDGET

LE SAGE ET LE PAPI

LES DATES À NOTER

INFOS MAIRIE

13 rue de Cernay - 78720 SENLISSE
Tél. : 01 30 52 50 71 / 09 62 31 33 50
Fax : 01 30 47 50 96
✉ : mairie.senlisse@wanadoo.fr

Ouverture au public : mercredi 16 h - 18 h et samedi 10 h - 12 h

Permanence des élus : samedi 10 h - 12 h

www.senlisse.fr

État Civil | DÉCÈS

Monsieur Louis Chalénçon le 6 février 2019

Madame Odette Prévost née Piquet le 17 avril 2019

Madame Yvette Régnier née Bellard le 22 mars 2019 *

* Yvette était une figure de Senlisse et plus particulièrement de Garnes. Son caractère bien trempé et son franc-parler ne laissaient pas indifférent. Très active dans la vie de la commune, elle a animé le Club vermeil de Cernay-Senlisse avec Madeleine Vidal pendant huit ans. Plus récemment, elle a été à l'origine de la reprise de la fête des voisins. Nos pensées vont à ses proches.

Toutes nos sincères condoléances aux familles et aux proches de ces personnalités senlissaises.

Dispositif Yvelines Étudiants Séniors

Le département des Yvelines met à disposition un service gratuit d'étudiants qui souhaitent, en juillet et août 2019, aller à la rencontre des personnes âgées et agir dans le cadre de la **prévention des risques canicule**. Contact : Pôle Autonomie Territorial Sud Yvelines au 01 61 31 28 70 ou ✉ sudyvelines@mda.yvelines.fr

Impôt sur le revenu

Déclaration des revenus 2018 : jusqu'au 4 juin 2019.
Plus d'infos : service-public.fr

Habiter mieux

Le Conseil départemental relance, en partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah), le programme «Habiter Mieux». Objectif : lutter contre la précarité énergétique en accompagnant sur 5 ans (2019-2023) 6000 propriétaires yvelinois pour réaliser des travaux de rénovation énergétique de leur logement qui visent à réduire leurs factures et améliorer le confort thermique de leur habitation. Contact : www.yvelines.fr - ✉ habitat@yvelines.fr

En couverture : fleurs Scilla, photo prise par Bernard Poulain

La Feuille de Senlisse N° 133
MAI 2019

Bulletin municipal de Senlisse - ISSN2608-2950
Directeur de la publication : C. Benmussa
Coordination : C. Paronneau
Rédaction : la Commission Communication
Photos : B. Poulain, T. Aussourd, V. Linarès,
C. Paronneau, P. Thierry, L. Bounatirou
Conception graphique : effet-immédiat.com



Conseils municipaux - principales délibérations

Conseil municipal du 11 février 2019

- Autorisation d'engagement de dépenses d'investissement avant le vote du budget 2019.
- Convention pour mise en place du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).
- Demande de dissolution du SIVU pour le développement du sport en milieu rural.
- Tarifs unitaires des prestations de service public (cantine, garderie).
- Principe d'extinction nocturne partielle de l'éclairage public sur la commune à partir du 1er trimestre 2019.
- Demande de subventions auprès du PNR et autres organismes pour l'éclairage public.

Conseil municipal du 23 février 2019

- Création d'un poste de contractuel non permanent à temps non complet pour le remplacement d'un fonctionnaire absent.
- Création d'un poste de rédacteur principal à temps non complet exerçant des missions de secrétaire de mairie.

Conseil municipal du 29 mars 2019

- Approbation du compte administratif, du compte de gestion et affectation du résultat 2018.
- Fixation du taux d'imposition 2019.
- Attribution de l'indemnité de conseil au receveur principal.
- Vote du budget primitif 2019.
- Approbation des subventions du BP 2019 aux associations.
- Refus du transfert de la compétence assainissement et eau potable à la CCHVC.

Principaux arrêtés préfectoraux et municipaux

- Arrêté municipal n° 2019/07 du 28 février 2019 portant sur la réglementation des heures de coupure de l'éclairage public sur le territoire de la commune de minuit à 6 heures du matin.
- Arrêté préfectoral du 26 avril 2019 portant sur la prolongation du Syndicat Intercommunal pour le Restaurant Scolaire et l'École Maternelle de Dampierre-Senlisse (SIRSEM) jusqu'au 15 juillet 2021.

Réentrée scolaire septembre 2019 | inscriptions

L'inscription concerne les enfants nés en 2016 qui rentreront en petite section à la rentrée de septembre 2019. Faire une pré-inscription à la mairie de Senlisse en vous munissant de votre livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Votre enfant sera scolarisé en petite et moyenne section à l'école maternelle intercommunale de Dampierre/Senlisse.

Élections européennes | dimanche 26 mai

Retrouvez tout ce qu'il faut savoir sur les élections européennes devant permettre d'élire pour 5 ans les 79 représentants français au Parlement européen. Plus d'infos : service-public.fr

Nouveaux billets

Des nouveaux billets de 100 et 200 € doivent entrer en circulation dans la zone euro à partir du 28 mai 2019 dans le cadre du renouvellement progressif des coupures de la monnaie européenne. Plus d'infos : service-public.fr

2

Votre mairie
Conseils Municipaux

4-5

Budget

6-7

Le SAGE et le PAPI
Grand débat national

Nettoyage de
Printemps

Tri des déchets
Déchets verts

8-9

Exposition
Conrad Kickert

Lirenval

Chères petites abeilles

10-11

Ça s'est passé
à Senlisse

12

Dates à retenir
Club de lecture

EDITO



Claude BENMUSSA

Les travaux d'**assainissement** se poursuivent dans le bourg de Senlisse et les raccordements en domaine privé devraient s'achever cet été.

À **Garnes**, les études et repérages de réseaux ont commencé. Les travaux d'**enfouissement** des réseaux rue du Couvent et les marquages au sol sont enfin terminés.

Les travaux de pose de la **fibre** pour le Très Haut Débit devraient s'achever courant mai. TDF m'a confirmé que des premières offres commerciales nous seraient proposées fin juin. Une réunion d'information avec Yvelines fibre, la filiale de TDF, sera programmée avant les vacances si le planning prévu est tenu.

Une réunion publique organisée par la mairie dans le cadre du **Grand débat national** a réuni plus de 25 personnes. Sous la houlette de deux habitants volontaires pour être facilitateurs, les échanges ont été nombreux, fructueux et animés. Le compte rendu de ce débat et des sujets soulevés a été transmis à la plateforme nationale.

Vous étiez plus de 130 personnes à la cérémonie des **vœux du maire** le 18 janvier dernier malgré le froid. Ce fût un moment de partage sympathique.

La **fête de l'amitié** s'est déroulée dans une ambiance amicale et festive aux Salons Léopold avec plus de 40 participants.

Le traditionnel **nettoyage de printemps** a vu une participation active des enfants de Senlisse. Ils auraient aimé que nous soyons plus nombreux à leurs côtés pour cette action citoyenne et d'éducation pour la préservation de notre environnement et pour le bien-être de notre planète.

Pour que la mémoire perdure, la **commémoration de la victoire** sur la barbarie nazie a eu lieu comme tous les ans le 8 mai à 11 heures au monument aux morts. Un vin d'honneur fut ensuite servi à la mairie où nous vous avons accueillis fort nombreux.

Le conseil municipal a adopté à la grande majorité l'**extinction de l'éclairage public la nuit entre minuit et 6 heures du matin**. Ce changement dans les horaires de l'éclairage public fera l'objet d'un arrêté municipal et d'une publicité quand tout sera prêt. L'investissement dans trois horloges astronomiques pour moins de 800 € sera financé à 70 % par le PNR. La pollution lumineuse est néfaste pour l'homme et son environnement. Outre les préoccupations écologiques et de santé, cela génèrera des économies substantielles d'électricité pour notre commune. Et nous étions l'une des dernières communes de notre vallée à ne pas avoir adopté cette mesure de sagesse. Certains se sont inquiétés d'une éventuelle augmentation des cambriolages suite à cette décision. Sachez que 80 % des cambriolages ont lieu le jour et que 99 % des délits et méfaits nocturnes ont lieu dans les rues parfaitement éclairées.

Les **comptes 2018** et le **budget 2019** ont été approuvés par notre Conseil municipal le 29 mars 2019 (voir mon article en pages 4 et 5).

Nos associations continuent de rassembler Senlissais et habitants de notre vallée, les concerts à l'église Saint-Denis et les sorties du SLSG (Sport Loisirs Senlisse Garnes) méritent plus de participation.

Le **club de lecture** réunit chaque mois une douzaine de fidèles lecteurs et vous invite à les rejoindre.

N'oubliez pas la **fête des voisins** prévue cette année le vendredi 24 mai au soir sous le préau de l'école, il vaut mieux être prudent avec une météo souvent capricieuse, et le **BBQ/Pétanque du SLSG** le dimanche 23 juin à midi.

N'oubliez pas non plus de venir nombreux voter pour les **élections européennes le dimanche 26 mai** entre 8 heures et 20 heures à la Mairie. Voter est un droit qui a été chèrement acquis mais c'est aussi un devoir citoyen.

Bien à vous,

Votre maire, Claude Benmussa



à la une

LE BUDGET

par Claude BENMUSSA, Maire de Senlisse

**UN BUDGET 2019 MARQUÉ PAR
UN REPORT IMPORTANT DES
INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2018
AFIN DE BÉNÉFICIER DES SUBVENTIONS
DU DÉPARTEMENT ET DE LA RÉGION**

COMPTES 2018

■ L'exercice 2018 présente un bénéfice en fonctionnement de près de 45 000 € auquel s'ajoute un excédent reporté de 2017 de près de 13 000 €. **C'est donc avec un excédent cumulé de 58 000 € au 31 décembre 2018 que nous démarrons l'année 2019.**

■ Ce bénéfice de fonctionnement de 45 000 € s'explique par un report de factures d'environ 17 000 € sur 2019 et donc par une vraie économie de 28 000 € par rapport au budget.

■ Cette économie concerne principalement les dépenses de voirie, l'électricité et le gaz, l'affranchissement, le téléphone et le nettoyage des locaux.

■ L'excédent cumulé de fonctionnement fin 2018 permettra de financer pour partie les investissements prévus au budget 2019.

■ Les dépenses d'investissement en 2018 se sont limitées à 107 000 € avec principalement la quote-part payée par la commune au SIAHVY pour l'assainissement du bourg de Senlisse à hauteur de 88 000 €.

■ Les recettes d'investissement en 2018 se sont élevées à près de 150 000 € dont l'emprunt de 50 000 € prévus pour financer l'assainissement.

■ Les autres recettes viennent pour 79 000 € du report de fonctionnement 2017 et des taxes telles que taxes d'aménagement et TVA récupérée.

L'excédent d'investissement de 2018 est donc de 43 000 €. Il s'ajoute à l'excédent cumulé de fonctionnement de 58 000 €.

C'est donc avec un montant disponible de plus de 100 000 € que notre commune aborde l'exercice 2019.

BUDGET 2019

➔ **Compte tenu du contexte social actuel, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter en 2019 les taux des taxes communales (taxes d'habitation et taxes foncières principalement).**

➔ Il convient de noter cependant que l'augmentation des bases taxables décidée par l'Etat s'élève à 2,2 % en 2019. Nos recettes s'établiront au budget 2019 à environ 520 000 €, soit le même montant que 2018. Nous espérons que la promesse de stabilisation des dotations de l'Etat sera tenue.

BUDGET 2019 : FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement 2019 bénéficient d'un report d'excédent de 32 000 € venant de 2018. Cela financera les reports de dépenses de 2018 à hauteur de 17 000 € ainsi que l'augmentation des charges de personnel liée à la surcharge administrative de plus en plus importante subie par nos petites communes pour faire face à des procédures administratives compliquées et tatillonnes et au désengagement de l'Etat sans contrepartie financière.

BUDGET 2019 : INVESTISSEMENT

Les investissements prévus en 2019 s'élèvent à 345 000 €. Ce sont principalement :

- 85 000 € pour l'école dont 74 000 € pour la fermeture du préau
- 130 000 € pour les réseaux de voirie dont la fin de l'enfouissement des réseaux pour 41 000 €, l'allée de l'église pour 14 000 €, l'aménagement des trottoirs, des chemins et du stationnement des personnes handicapées pour 47 000 €.
- les jeux d'enfants pour le terrain de sport pour 20 000 €
- du matériel informatique pour la mairie et l'école pour 8 000 €.
- des travaux pour notre église à hauteur de 43 000 € (voûtes intérieures, solin du toit, paratonnerre ...).

Ces dépenses d'investissement seront financées par un contrat rural auprès du département et de la région avec des subventions à hauteur de 70 % ainsi que par une triennale voirie avec des subventions de 70 %.

L'excédent de fonctionnement résiduel et l'excédent d'investissement 2018 compléteront le financement de ces investissements.

Il convient de noter que notre trésorerie disponible fin 2019 s'établissait à un peu plus de 100 000 €. Cela nous permet de ne pas avoir à recourir à un nouvel emprunt en 2019.

L'endettement de notre Commune s'établit à 85 000 € (dont l'emprunt de 50 000 € contracté en 2018 pour l'assainissement). Cet endettement est raisonnable et faible comparé à la moyenne nationale et départementale des communes de taille similaire.

Il ne représente que 162 € par habitant au 31 décembre 2018.

Les finances de notre commune restent saines et bien gérées à ce jour.

Le financement de la quote-part de l'assainissement prévu à Garnes reste entier et des solutions devront être trouvées avec le SIAHVY et les financeurs.



LE SAGE ET LE PAPI

par Christophe Gasparini, 1^{er} adjoint en charge de l'urbanisme et de l'assainissement et Pascal Pommeré, délégué aux Travaux

Le SAGE

■ **Définition** : le SAGE Orge-Yvette, **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux**, est un outil de planification à l'échelle d'une unité hydrographique cohérente (bassin-versant) fixant des objectifs généraux d'utilisation, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau, afin de répondre à l'enjeu de bon état écologique et chimique des masses d'eau et des milieux aquatiques associés.

■ **Bon à savoir** : le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) de la ressource en eau et des milieux aquatiques qui définit les objectifs du SAGE est **opposable aux décisions administratives** : toute décision prise par l'autorité administrative doit être compatible avec le SAGE.

Les documents d'urbanisme tels que les SCOT (Schémas de Cohérence Territoriaux) et les PLU (Plans Locaux d'Urbanisme) doivent être compatibles avec le PAGD ou rendus compatibles dans un délai maximum de 3 ans.

Le PAPI

■ **Définition** : le PAPI, **Programme d'Actions de Prévention des Inondations**, permet de définir une gestion intégrée des risques inondations à l'échelle du bassin versant en vue de réduire leurs conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement.

C'est un outil opérationnel de contractualisation entre l'Etat et les collectivités qui permet d'élaborer une politique globale intégrant les enjeux liés à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme ainsi qu'à la préservation de milieux naturels. Il définit les actions et travaux à réaliser à l'échelle du bassin versant Orge-Yvette.

■ **Bon à savoir** : le programme d'action a été signé par les maîtres d'ouvrage et les partenaires financiers en novembre 2018. Nous rentrons maintenant dans une phase de diagnostic (vulnérabilité du bâti, intégration des risques en urbanisme).



inondations à Senlisse

Conclusion

Les récentes inondations de 2016 et 2018 ont poussé l'état et les syndicats compétents sur la gestion des milieux aquatiques à mettre en œuvre une stratégie globale. À Senlisse, nous avons identifié les zones touchées par les inondations. Une réunion est prévue le 15 mai avec le directeur du SIAHVV pour coordonner nos actions et planifier des aménagements s'il y a lieu.

GRAND DÉBAT NATIONAL

Une réunion d'initiative locale « Grand débat national » s'est déroulée le 21 février 2019 à la mairie de Senlisse où plus de 25 personnes étaient présentes dont certaines des communes avoisinantes. Deux animateurs locaux ont veillé au déroulement du débat et la restitution des 4 thèmes a été faite par les 3 rapporteurs désignés par les participants. Vous trouverez sur le site internet de la commune les propositions faites autour des quatre questions majeures : Démocratie et Citoyenneté, Fiscalité et Dépenses Publiques, Transition Ecologique et Organisation de l'Etat et des Services Publics. Le compte-rendu de la séance a été transmis sur la plateforme Mission Grand Débat National le 15 mars 2019. <https://granddebat.fr>



Le grand débat national

NETTOYAGE DE PRINTEMPS



MERCI à Margot, Louis, Arthur, Maël, Clara Lou, Clara et son chien Vanille et leurs parents pour leur participation citoyenne à cet événement du 30 mars dernier. Vous étiez peu nombreux mais efficaces, et vous avez « malheureusement » collecté l'équivalent d'un bac de 750 litres et 1 bac à verre de déchets !

Et que de déchets canins ! Et dans la cour de l'église où de nombreux enfants se retrouvent pour jouer, alors vous les adultes, montrez l'exemple, et ramassez ...

Nous vous encourageons à nous rejoindre l'an prochain en plus grand nombre, le territoire de Senlisse est vaste et il y a de quoi nettoyer ! Et il y a aussi des récompenses : tous les enfants présents ont reçu leur diplôme par monsieur le maire !



TRI SÉLECTIF & DÉCHETS VERTS

par Véronique Linarès, conseillère déléguée chargée du Sictom

RESPECTONS LE TRI SÉLECTIF

Le SICTOM de Rambouillet, syndicat qui gère les ordures ménagères de Senlisse parmi 40 autres communes, a effectué le 8 avril une vérification du tri de la collecte des emballages de manière arbitraire. Le test a été réalisé sur 32 maisons.

Anomalies relevées (déchets qui auraient dû être jetés impérativement dans la poubelle ordures ménagères et qui se trouvaient dans le bac emballages) :

- Sacs et films plastiques : 23 erreurs
- Barquettes : 16 erreurs
- Polystyrène : 4 erreurs
- Pots en plastique : 2 erreurs

	Dans le bac bleu, ON MET... ✓	ON NE MET PAS... ✗
RAPPEL	Bouteilles d'eau en plastique	Sacs en plastique
	Bouteilles ou flacons plastiques ménagers	Barquettes en plastique
	Journaux	Pots de yaourt et de crème en plastique
	Métaux	Polystyrène
	Cartons	

Pour toute information complémentaire, consulter le site du SICTOM de Rambouillet : www.sictomrambouillet.com

Précisons que cet organisme reconnaît que le tri est de mieux en mieux fait dans nos communes !

LES DÉCHETS VERTS

Décidemment, difficile d'avoir des containers pour les déchets verts à Senlisse !

Comme vous le savez, il n'est pas évident de trouver une surface disponible suffisante pour placer un container et qui provoque le moins de nuisance possible... Avec quelques conseillers municipaux, nous avons parcouru à pieds, une fois encore, les rues du village. Finalement, un espace a fait l'unanimité (mais sans grand enthousiasme) : le terrain de sport. Si le bac de déchets est bien entretenu, si cela n'entraîne pas de dépôt sauvage, cela pourrait convenir car les bacs sont verts et assez discrets. Bon, c'est décidé, on choisit un espace un peu discret (mais pas trop car il y aurait des risques de dépôts sauvages...).

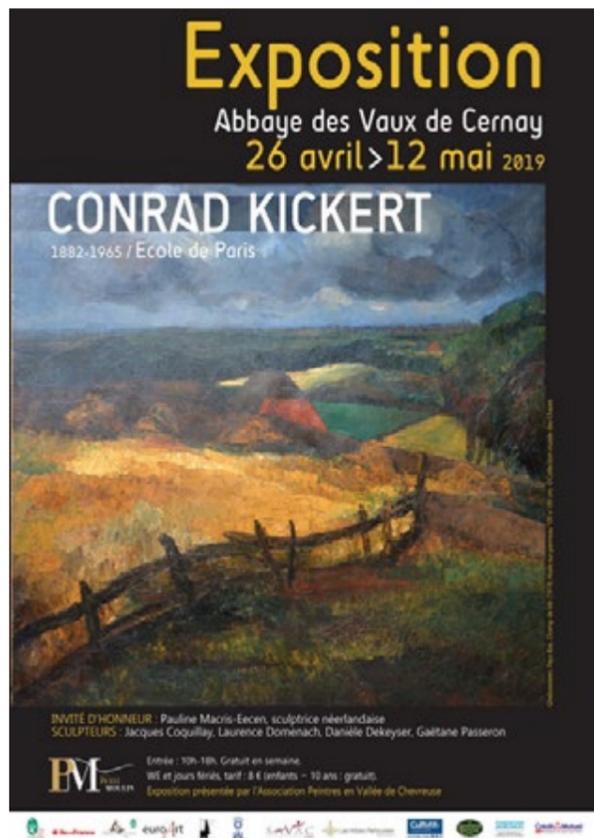
Pas de chance, c'est le moment où le SIAHVV décide de commencer la 2^{ème} phase des travaux d'assainissement sur Senlisse bourg et installe son espace technique ... sur le terrain de sport !

Quand les travaux seront terminés, le container pourra enfin y être installé. Les Senlissais l'auront bien mérité.

Exposition du 26 avril au 12 mai
à l'Orangerie de l'abbaye des Vaux de Cernay

CONRAD KICKERT

par Jean-Pierre Cabocel, conseiller municipal chargé du Patrimoine et de la Culture



La vallée de Chevreuse depuis le XIX^{ème} siècle ne cesse d'attirer les peintres.

Conrad Kickert a décidé de s'établir entre 1920 et 1924 dans une ancienne ferme, l'enclos de Talou dans la commune de Chevreuse et très proche de celle de Choisel. Le calme et la beauté du paysage seront propices à sa créativité.

Conrad y rassemblera certains de ses amis artistes, dont Marcel Gromaire, avec lequel il aura une grande complicité.

L'Association des Peintres en Vallée de Chevreuse a pu réunir près de 70 toiles, partie remarquable de son œuvre, et dont certaines évoquent nos paysages.

Conrad Kickert (1882-1965), critique d'art aux Pays-Bas, s'installera comme peintre à Montparnasse en 1910. Influencé par le cubisme, il l'abandonnera très vite après un séjour à Pont-Aven.

Peintre hollandais de l'école de Paris, ses thèmes de prédilection sont les paysages, les nus et les natures mortes. Plusieurs expositions précédentes à Pont Aven, Aurillac lui ont rendu hommage. Celle de l'Abbaye vous permettra de mieux connaître cet artiste, grand admirateur et promoteur de l'Art moderne aux Pays-Bas.

Lors de l'exposition, une conférence a été donnée par M. Lobstein le 3 mai sur l'École de Paris.

Les enfants de l'école de Senlisse ont pu visiter l'exposition, grâce à l'organisation de l'Association des Peintres en Vallée de Chevreuse.



LIRENVAL - THÈME LES HÉROS

6 AVRIL 2019

Par Christiane Pierre

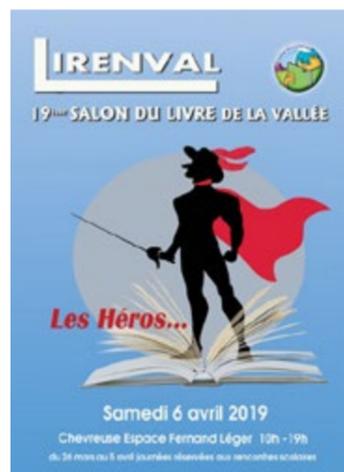
Comme chaque année, Chevreuse a ouvert ses portes au salon du livre jeunesse, pour la 19^{ème} édition.

Les enfants de notre école, avec leurs maîtresses, ont activement participé à cet événement. Selon leur âge, ils ont lu cinq livres afin d'élire l'ouvrage de leur choix.

Un écrivain Matthieu Sylvander, auteur de « Béatrice l'Intrépide » est venu à l'école de Senlisse. Il a expliqué comment un livre, peu à peu, prenait vie sous sa plume.

A l'espace Fernand Léger, différentes activités attendaient les enfants : atelier BD, Bibenval, ateliers ludiques autour du thème du héros, théâtre, quizz, des héros de la Science ...

Les livres achetés pouvaient être dédicacés par l'auteur. Il y avait foule. N'oublions pas que 4000 jeunes de la Haute Vallée de Chevreuse fréquentent le salon ce jour-là. Voici un chemin ludique et précieux qui peut conduire, espérons-le, au goût de la lecture.



Disparition des abeilles :
colère et indignation des
apiculteurs !



CHÈRES PETITES ABEILLES

par Jeanne Thibault, Conseillère municipale

Début juin 2018, les apiculteurs français ont tiré la sonnette d'alarme face au « massacre des abeilles par les pesticides » qui s'accroît, et face au constat sans appel d'une « mortalité catastrophique » ! Une production de miel considérablement réduite : de 35.000 T/an dans les années 1990, elle est de 8.800 T en 2018 !

Les abeilles : clé de voûte de notre sécurité alimentaire

Sans ces petits insectes pollinisateurs, les hommes et de nombreuses espèces animales seraient privés d'une partie des aliments constitutifs de leur base alimentaire :

- 75 % de la production mondiale de nourriture en dépend,
 - 60 à 90 % des plantes sauvages en ont besoin pour se reproduire.
- 100 espèces végétales représentent 90% de la nourriture dans le monde :
- 71 espèces dépendent de la pollinisation des abeilles,
 - 4 000 variétés de légumes cultivés en Europe n'existeraient pas sans le travail assidu des abeilles.

Les principales raisons de la disparition des abeilles

- Traitements phytosanitaires
- Dérèglements climatiques (gelées tardives, canicule qui brûlent les fleurs, vent du nord...)
- Nouveaux virus et agents pathogènes, acariens (*varroa destructor*), parasites (*nosema ceranae*)
- Disparition des biotopes, manque de biodiversité, disparition des habitats naturels en raison des monocultures...

L'utilisation des pesticides impacte les populations de pollinisateurs qui sont exposés aux risques des cocktails chimiques. Les abeilles peuvent se nourrir de pollen contenant jusqu'à 7 pesticides différents ! Même exposées à de faibles doses, mais de manière constante, les effets sont ravageurs.

Elles meurent aussi lorsqu'elles sont en contact avec les résidus de pesticides dans le nectar, le pollen, l'eau des plantes de cultures et autres végétaux.

Les pesticides dits systémiques sont particulièrement dangereux pour les abeilles, car ils ne sont pas seulement pulvérisés sur les végétaux, mais pénètrent dans toute la plante : les insecticides de la classe des néonicotinoïdes utilisés depuis le milieu des années 90 en traitement prophylactique sur les semences et les

sols, ou pulvérisés directement sur les cultures, sont 100 fois plus toxiques que d'autres insecticides. Un seul grain de maïs enduit de 0,5 mg de clothianidine peut tuer 80 000 abeilles !

Conséquences :

- 1- Pour les abeilles (entre autres insectes pollinisateurs) :
 - Ralentissement du développement
 - Malformations
 - Perte d'orientation (les abeilles ne retrouvent plus leur ruche)
 - Incapacité à reconnaître les fleurs
 - Affaiblissement des défenses immunitaires...
- 2- économiques (motif d'action de nos instances politiques...) :
 - 5 à 8 % de la production agricole mondiale de 2016 (directement attribuable à la pollinisation) représentait une valeur marchande annuelle de 235 à 577 milliards de \$ (selon la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité).
 - Le coût de l'extinction des abeilles et des espèces butineuses est estimé à 2,9 milliards d'€ pour la France (selon une étude du ministère de l'Environnement).

Certains acteurs ont commencé à réagir

► Grande Distribution : accompagnement de certains fournisseurs vers la fabrication de produits plus respectueux des pollinisateurs ; 13 filières fruits et légumes sont concernées en 2018.

► La Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, adoptée par l'Assemblée Nationale en juillet 2016, prévoit l'interdiction des néonicotinoïdes en France à partir de 2018, avec néanmoins des dérogations jusqu'en 2020 pour certains usages !...

Chacun de nous peut aussi jouer un rôle protecteur

- Bannir les pesticides en attendant que les lois règlent enfin cette question. Ne contribuons pas à l'hécatombe et oublions définitivement ces vieilles et mauvaises habitudes.
- Communiquer à notre niveau sur le

danger que représentent l'agriculture et l'environnement modernes pour nos petites ouvrières du pollen.

► Privilégier le miel local de qualité. Consommer davantage de miel de proximité, plein de vertus pour la santé, c'est aussi soutenir les apiculteurs !

► Faire pousser des fleurs et des plantes mellifères, variétés particulièrement appréciées des abeilles : bleuet, dahlia, cosmos, lavande, marguerite, myosotis ou thym, ...

► Laisser pousser l'herbe dans le jardin (si possible !). Ne pas couper le gazon trop court afin d'y laisser les petites fleurs grandir, maintenir quelques gouttes d'eau (les abeilles ont besoin de boire) ou laisser une zone à l'état sauvage (les abeilles raffolent des herbes « indésirables » comme les pissenlits !).

► Expliquer aux enfants ce que sont les abeilles. Nobles, travailleuses, organisées, utiles, et avant tout responsables de la pollinisation... mais en danger. Leur faire découvrir une ruche locale ?

► Combattre les frelons asiatiques qui envahissent nos territoires. Il suffit de 10 individus pour exterminer toute la population d'une ruche ! Prévenir aussitôt la mairie ou les pompiers en cas de nid de frelons.

6000 abeilles doivent butiner
6 millions de fleurs
durant 2 semaines
pour produire 1kg de miel !
(Source Cnews 01/2016)



LE MIEL : UNE COMPOSITION MAGIQUE !

Connu et récolté de tout temps à travers le monde, le miel est doté d'incroyables vertus : antiseptique, tonifiant, cicatrisant, avec des propriétés plus spécifiques en fonction de la plante dont il est issu.

Outre sa teneur en macroéléments et en vitamines, le miel possède un pouvoir sucrant plus élevé que le sucre blanc.

Moins énergétique (300 kcal aux 100 g de miel contre 400g de saccharose), le miel est un édulcorant totalement naturel.



9 février 2019

REPAS DE L'AMITIÉ AUX SALONS LÉOPOLD



10 mars 2018

PASSAGE DE LA COURSE CYCLISTE PARIS-NICE



23 mars 2019

CONCERT EN L'ÉGLISE DE SENLISSE TRIO EUTERPE

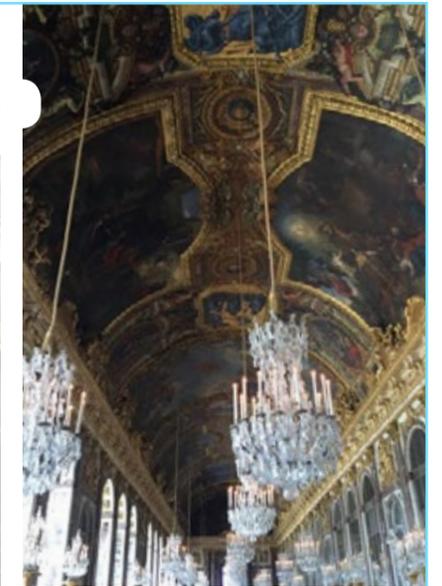


6 avril 2019

VISITE ROYALE POUR LA SLSG

par Lauri Bounatirou,
3^{ème} adjoint chargé de la sécurité
et des nuisances

Sans costume d'époque mais avec leur légendaire bonne humeur, plus d'une vingtaine de membres de la SLSG s'est rendue au Château de Versailles le 6 avril pour une **visite privée des appartements du Roi**. La guide experte a transporté le groupe dans le passé à la découverte de ce lieu hautement symbolique. Anecdotes et moments de l'histoire de France ont captivé enfants comme adultes. Une journée culturelle, parce que la SLSG, c'est aussi des loisirs et des visites ! Et pour finir cette belle journée, le petit groupe s'est retrouvé non loin du château autour d'un couscous bien mérité.



8 mai 2019

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



23 mai 2019

VISITE DE LA COLLECTION COURTAULD À LA FONDATION LOUIS VUITTON

Le Club de lecture (mais c'était ouvert à tous) a proposé une visite de la **collection Courtauld, le parti de l'impressionnisme**. L'exposition présente la collection de l'industriel et mécène anglais Samuel Courtauld, l'une des collections les plus significatives des peintres impressionnistes, rassemblée pour la première fois à Paris depuis 60 ans. Cette exposition a lieu actuellement à la Fondation Louis Vuitton, 8 Avenue du Mahatma Gandhi, Paris.



DATES À NOTER

vendredi 24 mai à 19h

Fête des voisins

à l'école de Senlisse sous le préau !

dimanche 26 mai

Élections européennes

bureau de vote ouvert de 8h à 20h

dimanche 2 juin à 18h

Concert en l'église de Senlisse

voir encart ci-contre

dimanche 16 juin

Les Foulées cernaysiennes

jeudi 20 juin à 18h

Club de lecture

dimanche 23 juin

SLSG - Pétanque - BBQ

lundi 24 juin à 20h

Conseil municipal

samedi 15 juin

Fête de l'école

du 2 au 7 Juillet

Grand Prix de Malvoisine

dimanche 28 juillet

Passage du Tour de France à Senlisse

mardi 17 septembre à 14h30

Club de lecture

dimanche 29 septembre à 18h

Concert de Jazz Manouche

NUMÉROS UTILES

17 GENDARMERIE

Chevreuse : 01 30 52 15 48

18 POMPIERS

Chevreuse : 01 30 07 35 50

15 SAMU

SOS Médecins : 36 24



Club de lecture - Vous n'êtes jamais venu au Club de lecture ? Alors venez assister à la dernière séance avant l'été pour faire connaissance :

▀ **le jeudi 20 juin** autour d'un apéritif

Nous vous parlerons des livres que nous avons aimés. Nous nous retrouverons en septembre.

Contact : ✉ veronique.linares@hotmail.fr

La Boîtalière rencontre un vif succès auprès des adultes et auprès des enfants. N'hésitez pas à emprunter les livres qui vous font envie. Si vous y déposez des ouvrages, vérifier qu'ils sont propres et en bon état. Ne déposez pas de revues, la place manque. Merci d'avance.



Le Jumping de Senlisse - Amateurs de chevaux et de compétitions dans une ambiance détendue, rendez-vous à Malvoisine la semaine du 2 au 7 juillet. Concours de jeunes chevaux, puis épreuves nationales qui se terminent par le **Grand Prix le dimanche 7**. Ambiance festive toute la semaine avec buvette, village exposants et traditionnel « bar à Champagne ». Fête sur place le samedi soir.



Concert de l'Orgue 2 juin à 18h - Isabelle LAGORS (harpe) et Christian OTT (orgue) interpréteront sur le thème « Voyage romantique » des oeuvres de César Franck, Jules Massenet, Claude Debussy, Louis Lefébure-Wély et Alexandre Guilmant.

petites annonces

► **SOS Laine** : Claudine Guenec recherche laine et boutons pour réaliser des oeuvres en tricot pour enfants défavorisés. Tél. 01 30 52 53 08

► Manon, collégienne de 13 ans et demi, sérieuse et douce, propose du **baby-sitting** à Senlisse pour vos enfants à partir de 4 ans dès septembre 2018. Contacter Manon via sa maman au 06 60 16 62 18.

► **Urgent : dame seule 75 ans recherche petit logement** type F2 sur les communes de Senlisse et Dampierre.
Contact : Mme Laurence Lecoq - 06 09 62 19 77.

► Étudiante 22 ans propose ses services pour **baby-sitting, soutien scolaire, aller chercher vos enfants à l'école, courses, nourrir vos animaux de compagnie**.
Contact : Julie Cesana - 06 28 08 89 74.